



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BURON (Emmanuel), PEUREUX (Guillaume), « Glossaire », *Les Premières Adresses du chemin de Parnasse*, DU GARDIN (Louis), p. 309-313

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4349-7.p.0309](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4349-7.p.0309)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE

Poétique, langue et versification

Abréviations :

- DG : Du Gardin
NI : *Nouvelles Inventions*
MRL : *Mot sur les rymes latines*
r. : règle
art. : article

La pagination indiquée est celle de la présente édition. Les mots marqués d'un astérisque ne sont pas employés directement par Du Gardin.

S'absumer (102) : littéralement : s'absenter ;
métaphoriquement : s'élider.

Accouplements (68-72, et 159 et suiv.) : types d'agencements rimiques (aa; abab, etc.) où rimes masculines et féminines alternent. DG parle aussi de « croisure ». La rime peut être « platte, croisée, ou difforme » (130). Voir : « Masculin *vs* féminin », « Rime ».

*Alternance : dès le *xv^e* siècle, l'alternance de rimes masculines et féminines est recommandée. Sans être suivie de manière systématique, elle se répand largement au *xvi^e* siècle et s'impose au *xvii^e* siècle. DG tolère le non respect de l'alternance (159). Voir : « Masculin *vs* féminin » et « Rime ».

Bastiment (65, 172) : fabrication, construction (du poème).

Baston (172) : DG ne l'emploie qu'une seule fois. On le trouve dans les arts de seconde rhétorique, dans le sens de « vers » (*Les Règles de la seconde rhétorique, Recueil d'arts*

de seconde rhétorique [1902], éd. E. Langlois, Genève, Slatkine reprints, 1974, p. 60); on le trouve également avec le sens de « couplet » chez Laudun d'Aigaliers (*op. cit.*, par exemple p. 110 et 112). Quoique relevant de poétiques différentes de « couplet » et de « stance », ces deux derniers mots sont pour DG synonyme de « baston ». Voir : « couplet » et « stance ».

Cadence (26, 69, 129, 130, 132, 133, 139, 140, 154, 173) : c'est la fin des vers rimant ensemble (elle n'est pas la rime car les vers non rimés ont une cadence). Elle signifie également « rythme » pour DG. Dans la mesure où la chute (cadence < *cadere* : chuter) du vers est marquée prosodiquement, en tant qu'elle est la dernière voyelle masculine du vers, il y a coïncidence entre les deux significations de « cadence » : fin de vers et élévation mélodique, effet de rythme. Voir : « Rime/ryme », « conteryme » et « consonance ».

- Carme (107, 155, 163, 218, 238, 257-259, 262, 265, 281) : vers.
- Cesure (72, 92, 121-127) et *cesure latine* (257, 274-275, 277, 284) : intervalle entre les deux hémistiches d'un vers composé. Pour DG les vers de moins de dix syllabes ne sont pas césurés (r. 54) – il néglige la pratique médiévale du vers de l'octosyllabe césuré ainsi que celle, rare, des vers de neuf syllabes. « Cesure » désigne aussi parfois chez DG l'hémistiche (r. 53) : « est requis, que ladicte cesure, aye un petit sens et construction à part soy ». Les hémistiches sont traités comme des sous-vers, dotés d'une consistance sémantique.
- Chiré (143) : *c* cédille.
- Chose (83) : « la signification principale et réelle du verbe » (*ibid.*) ; son signifié lexical, indépendamment des variations morphologiques du verbe.
- Colloque alternatif (166) : dialogue.
- Concurrence (de consonnes) (96) : consonnes qui se succèdent immédiatement.
- Conformité (160) : alternance en genre non régulière. Voir : « alternance », « rime difforme », « rime esulée ».
- Contexte (71, 79, 159) : ensemble d'un texte, par distinction de ses éléments particuliers.
- Contreryme/contrerimer (116, 129-132, 137, 139, 143-146, 149, 152-154, 205, 224, 283-285) : rime/rimer.
- Copulatif (83) : proposition ajoutée à un raisonnement au moyen d'une copule (« et », en l'occurrence).
- Couplet (172, 206, 224-226, 228, 235, 238, 240) : désigne chez DG les strophes dans les formes lyriques pratiquées dans les Puy (odes, chants royaux, ballades et chansons) et fonctionne en opposition avec « refrain ». Il est aussi synonyme pour DG de « baston » et de « stance ». Voir : « Baston », « Refrain » et « Stance ».
- Croisure (155, 168, 170, 176) : organisation des rimes. Voir : « accouplement »
- Demisyllabe (131) : dans les exemples donnés par DG, c'est une syllabe dont la consonne d'appui n'est pas prise en compte. DG parle aussi de « quasi syllabes » (r. 5, 57) quand une voyelle virile rime avec elle-même sans qu'il soit nécessaire que leur consonne d'appui soit la même.
- Descendants (90) : pronoms personnels qui suivent « je » dans la présentation usuelle des conjugaisons (de la seconde personne du singulier à la troisième personne du pluriel).
- Descendus (91) : dérivés.
- Diphthongue et polydiphthongue (81-82, 115, 119, 135, 141, 148) : suite graphique de deux ou plusieurs voyelles correspondant à un seul son.
- Egaux / inegaux (vers) (156-157) : les vers « égaux » désignent l'isométrie, les vers « inegaux » la polymétrie.
- Ellider/el(l)ision (72, 92, 96, 99-101, 274) : amuïssement de la dernière voyelle d'un mot devant voyelle ou *b* féminin (à la césure notamment, voir la r. 46). Synonymes d'« élider » pour DG : « manger », « violer », « absumer », « oster », « absorber ». Distinguer de l'apostrophe. Voir : « coma », « H ».
- Entrerimer (133, 224, 284) : rimer.
- Eufonie (110) : harmonie sonore.
- Fraternisant (154) : qui rime avec. Distinguer de la rime que DG nomme « fraternisante » (199), qui serait une rime suivie sur plus de deux vers. Voir « rime redoublée ».
- H (107, 110, 113-115) : il est, selon DG, « mol » ou « dur » (ou « Aleman »). Le premier est « muet », c'est-à-dire que tout se passe comme s'il n'existait pas. Le second est « aspiré », c'est-à-dire qu'il fonctionne comme une consonne et nécessite que le *e* final du mot précédent soit numéraire.
- Ligne (65, 68-69, 95-96, 226, 280, 288) : DG distingue le vers de la ligne (de prose). Un vers peut être appelé « ligne » quand il contient une faute (§10 du « Chant royal ») qui l'invalidé comme vers aux yeux de DG : « le vers est une ligne mesurée » [10] et « unisonant » à d'autres lignes.

Longitude (265) : longueur d'une syllabe.

Mariées (rimes), mariage (148, 156-160, 162-163, 166, 171-172, 182) : pour DG, des rimes mariées alternent en genre. Voir : « accouplement », « masculin *vs.* féminin », « rime difforme ».

Masculin *vs* féminin (à la rime) : dans la tradition des arts poétiques (Tabourot, Laudun...), DG déploie le lexique sexué (masculin, féminin, virile, pucelle) des désinences et des rimes et s'en amuse : la terminaison masculine est « celle qui sonne entièrement, fermement, et pleinement, plus fort et quasi en se surhaussant. » (78); la féminine, à la rime, « se fait à cause de l'(e) féminin non accentué lequel se prononce mollement, doucement et comme enfoncée de musique ou quasi comme une diese ; à savoir à demi-son, comme si on négligeoit la prononciation entière ne la déclarant qu'à demy » (78). Le masculin « sonne, entièrement, pleinement et fermement, comme les masles sont le plus souvent. L'autre son est dict féminin, parce qu'il ne sonne qu'à demy, à savoir greslement et mollement ainsi que sont les femmes plus délicates » (94). Voir : Introduction (p. 30), « Mariées (rimes) », « rime esulée », « rime difforme », « virile ».

Menuté [titre, 64, 247, 264-265, 268, 270, 273-274, 288, 297, Approbation] : petites règles ou petits préceptes. Voir : Introduction (p. 22-26).

Mesurer (76, 101, 262) : prendre la mesure exacte du vers en respectant les principes de construction (longues et brèves, élisions). Synonyme de « scander ».

Nom participiaux (91) : participe passé substantivé.

Nom (81, 91-92, etc.) : catégorie qui regroupe les substantifs et les adjectifs, comme chez Louis Meigret (*Treuvé de la grammaire françoëze*, Paris, C. Wechel, 1550).

Nominatif (89, 247) : sujet du verbe.

Optatif (82, 117) : subjonctif (mode d'expression du souhait).

Parure (76) : taille des vers, déterminée par le nombre de syllabes. DG distingue la « parure » fixe du vers syllabique français de la « parure » du vers latin, qui peut varier en fonction des types de pieds employés.

Preterit actif (87) : participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir ».

Preterit passif (84-85) : passé composé avec l'auxiliaire « être ».

Prolation (267) : prononciation. Egalement employé par Deimier (78), note 1.

Prosodie (Titre, Au lecteur ; 263) : tout ce qui contribue à accentuer le langage. Au XVII^e siècle, l'emploi de ce terme est généralement réservé aux langues grecque et latine ainsi qu'à leurs poésies, car on y distingue des voyelles longues et brèves (NI, r. 1). DG parle de « prosodie artificielle » (Au lecteur) pour rappeler que les usages poétiques de la langue affectent notamment certains usages de celle-ci, que la poésie n'est pas un usage linguistique naturel.

Pucelle (terminaison) (79-83, 92-94, 101-102, 107-108, 123-124, 130, 135-139, 145, 152, 268, 271) : désinences verbales plurielles féminines (-e => -es / -ent). DG la nomme aussi terminaison « molle », « voilée ». Il en exclut les formes plurielles du type *avoient* qu'il dérive de *avait*, qui est masculin. Il y a alors multi-diphtongue ; par convention, *avoient* est dissyllabique à l'intérieur du vers (quoique différenciateur à la fin : -oît ne rime pas avec -oient, même si les deux désinences définissent une rime masculine). Inversement, *agrément*, que DG fait dériver de *agrée*, est trisyllabique et se termine sur une terminaison pucelle. Il s'agit d'un *e* que les usages du français (dont le wallon, voir p. 141) tendent à éliminer et que ceux de la langue poétique tendent à éviter (surtout en ce qui concerne les séquences « voyelle + e + consonne »). Le terme « pucelle » traduit le maintien poétique d'une prononciation devenue paradoxale au regard de l'usage dominant. (Voir : « Diphtongue », « masculin *vs* féminin »)

Quantité (76-77, 255, 257, 259, 262-264, 267-268, 280) : longueur d'une syllabe (longue/brève). Au moment où écrit DG, il semble évident que les auditeurs percevaient des différences de quantités entre les voyelles (il affirme ainsi que la syllabe pénultième d'un mot est longue si le mot a une terminaison féminine ; elle est brève si le mot a une terminaison masculine – hormis pour les adverbes en *-ment*, dont la pénultième est longue, et pour les mots dissyllabiques dont la première syllabe est « ronde » (NI, r. 7), ou neutre), même si ces différences n'étaient pas opératoires dans le système métrique syllabique employé. D'après DG les longues et les brèves latines n'ont pas les mêmes longueur et brièveté que les longues et brèves françaises. Dans les NI, DG essaie d'accorder cette spécificité aux pieds latins.

Quasi syllabe (69, 129) : DG désigne ainsi des fins de syllabes à la rime, dans le cas spécifique de syllabes dont la consonne d'attaque n'est pas prise en compte pour la rime.

Recitation/reciter (94-95, 97, 100) : prononcer.

Voir aussi : « scander » et « mesurer ».

Refrain (206, 224-225, 228, 232, 237-238, 240) : dans les chansons, les chants royaux, les odes : vers ou strophe qui revient cycliquement à la fin de chaque couplet. Voir : « Couplet ».

Retournante (construction) (89) : construction verbale pronominale réfléchie.

Rime (ou accouplement) difforme (130, 159-160) : les rimes difformes sont une suite non réglée de rimes masculines et féminines. Voir : « accouplement », « heteroclite ».

Rime esulée (156, 158-159) : ce sont des rimes non mariées, selon le vocabulaire de DG, c'est-à-dire qui ne respectent pas l'alternance en genre (uniquement féminines ou masculines).

Rime heteroclite (189) : les rimes hétéroclites sont pour DG des rimes du même genre qui se succèdent immédiatement

et affectent l'alternance en genre. Voir : « alternance », « accouplements », « croisure », « rime difforme ».

Rime redoublée (199 et suiv.) : rime qui lie plus de deux vers.

Rime tierce (205) : tercet ainsi rimé : aba bcb cdc... Voir aussi note 2.

Rime/ryme : pour DG c'est une « consonance et cadence de deux ou de plusieurs syllabes ou quasi syllabes, de mesme son, en la fin de deux, ou de plusieurs vers » (r. v et LVII). Toutefois, « ryme » désigne parfois les vers unissonnant.

Rimer (NI, « Avant propos », art. 3) : faire des vers syllabiques rimés.

Ronde/rondement (77, 98, 264-265, 267, 271-272, 274, 276-277) : quantité d'une syllabe qui n'est ni longue, ni brève. Elle peut être sujette à allongement ou raccourcissement selon les besoins (NI, r. 22). Voir : « Quantité » et « Syllabes et pieds ».

Scander (100, 280) : prendre la mesure exacte du vers en respectant les principes de construction (longues et brèves, élisions). Synonyme de « mesurer ».

Sentence (65, 88, 122-123, 150, 208, 226, 251) : phrase.

Stance (172) : en général, c'est une strophe autonome sur les plans métrique, syntactico-sémantique, s'achevant par une marque de ponctuation forte. Dérivé de l'italien (« stanza »), le mot « stance » se répand à partir des années 1570, en particulier grâce à Desportes. Il est à la mode en 1620. Du Gardin ne l'emploie qu'à propos de la poésie lyrique, telle qu'elle s'impose à partir des *Odes* de Ronsard (le mot n'apparaît que dans les règles 90 et 91, illustrées d'exemples d'odes, de psaumes ou de chœurs de tragédie). Voir : « couplet » et de « baston ».

Syllabes et pieds : la syllabe est la mesure de la plus grande partie de la poésie française depuis environ le XI^e siècle. Celle-ci est dite syllabique ou isosyllabique, c'est-à-dire que le nombre des syllabes des vers, indépendamment de leur éventuelle qualité (plus ou moins longues ou brèves, plus

- ou moins prosodiquement marquées), est déterminant pour la régularité métrique. Dans les poésies quantitatives, comme le grec, le latin, et parfois le français sous l'effet d'expériences comme celles de Baïf, La Taille ou DG, les syllabes se combinent pour composer des pieds (ainsi : le dactyle : –uu (une longue, deux brèves); l'anapeste : uu– (deux brèves, une longue); le spondee : –– (deux longues); l'iambe : u– (une brève, une longue); le trochée : –u (une longue, une brève; parfois sous la forme uu- u, etc.), et les vers sont dotés d'une structure théorique de combinaison des pieds : chaque position dans le vers se voit assigner une longueur ou un poids. Noter que par commodité, DG recourt à la notion de « pied » (« 2 syllabes ») pour parler de vers syllabiques (r. 10). Voir : « Quantité » et « Syllabes et pieds ».
- Symboliser (137, 139, 153, 157, 205, 226) : ressembler et, par extension, rimer. Voir : « Rime », « Unissonner ».
- Unissonner (195, 199, 232) : avoir le même son. Voir : « Rime ».
- Verbe actif (83, 89) : verbe dont le participe passé est régi par l'auxiliaire « avoir ». Voir : « preterit actif ».
- Verbe neutre (89) : verbe à construction pronominale réfléchie. Il se distingue de la forme active (« j'aime le pain ») et de la forme passive (« le pain est aimé »). Voir : « verbe actif », « preterit actif », « preterit passif ».
- Vers commun (72, 132, 165-166, 170-171, 224, 288) : décasyllabe.
- Virile (terminaison) : définie par les voyelles suivantes : *a, é, i, is, er* (doux), *es, ir*; DG leur attribue un « plein son entier » et une « bonne resonance » (134) qui ne rend pas nécessaire que les mots rimant partagent la même consonne d'appui, au contraire des terminaisons masculines. Voir : « Rime », « Masculin *vs* féminin (à la rime) ».